

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
296
DÉCEMBRE
2015

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Cross : plus de
800 participants



Sommaire en images !



4

Que s'est-il passé en 1915 à Harnes ?



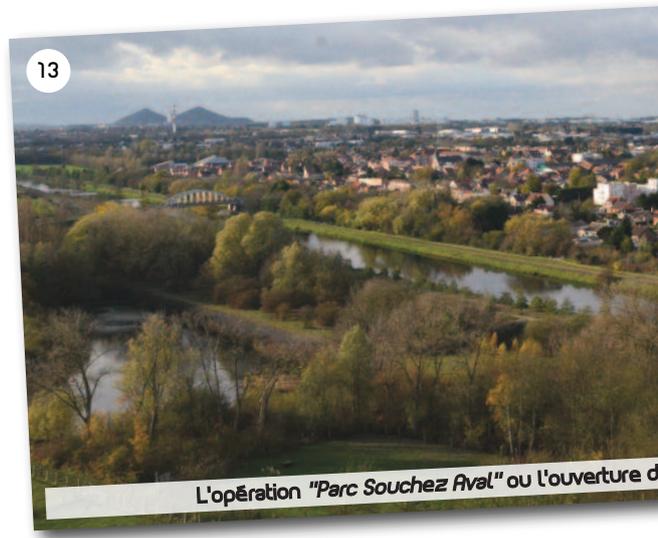
5

Une minute de silence, un lâcher de ballons pour une Semaine du Respect et de



8

A la rencontre de deux sportifs de haut niveau



13

L'opération "Parc Souchez Aval" ou l'ouverture d



14

EHPAD Pierre-Mauroy : coupure officielle du ruban



19

L'Harmonie, un patrimoine local

N° 296 - DÉCEMBRE 2015
 MENSUEL D'INFORMATION - 6000 EXEMPLAIRES
 Rédaction et administration
 Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes
 Tél. 03.21.79.42.79
 Email : gazette@ville-harnes.fr
 Commission paritaire n° 72253

Édito

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Le vendredi 13 novembre 2015, la barbarie a touché une nouvelle fois notre pays, nos valeurs, nos libertés. Une nouvelle fois, notre pays a été pris pour cible par des criminels extrémistes.

Ces actes odieux, abominables, n'inspirent que dégoût, tristesse, consternation, colère et indignation.

En écho à cette insupportable tentative de déstabilisation de nos valeurs que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, la Laïcité, je joins mes plus sincères pensées, émues, à ce mouvement universel de solidarité et d'hommage envers les nombreuses victimes, leurs familles, leurs proches et amis.



Oui, mes chers concitoyens, nous devons, ensemble, afficher notre pleine solidarité. Avec les victimes, bien sûr, mais également avec toutes celles et tous ceux qui, à Paris, mais aussi en Province, partout en France, ont vécu et vivent ces événements comme un traumatisme qui pèsera durablement sur nos esprits.

Le rassemblement face au terrorisme, face à la terreur. Se rassembler pour réaffirmer notre intransigeance face à la barbarie. Ne pas vaciller...

Oui, les terroristes ont assassiné des policiers, des journalistes, des militaires, des anonymes comme des personnes connues, des françaises et des français, différents par leur diversité d'origine, d'opinion ou de croyance.

Mais la France est debout ! Notre pays n'est certes pas le plus grand pays, de par ses dimensions, sur cette planète. Mais la France est une grande Nation ! Une nation animée par ses valeurs, ses traditions...

La France est riche de sa diversité, de votre diversité. C'est ce qui en fait sa première richesse. La France, ce sont nos sportifs qui se distinguent dans tous les domaines au niveau international, chaque année. La France, c'est notre Culture, enrichie d'une histoire qui plonge ses racines dès le monde antique. La France, c'est notre gastronomie, mondialement reconnue, ce sont nos cinéastes, nos écrivains ou bien encore nos artistes, chanteurs, comédiens ou humoristes...

La France est avant tout porteuse d'idées, celles d'un pays où l'on est libre, où les uns et les autres sont égaux en droits. La France, terre de fraternité, nation qui a vu naître Voltaire, porte en elle un message universel, que nul, ici et maintenant ne saurait mettre à terre.

La France porte en elles les germes de la Liberté, de la Fraternité, de l'Égalité, de la Laïcité. Son peuple, nous tous, en sommes l'éclosion. Nul ne pourra jamais nous enfermer dans cette logique de haine, de rejet, de peur et de condamnation de l'autre.

Nous sommes une idée, universelle, qui ne peut être ternie, quel que soit la barbarie, si sauvage soit-elle, qui s'y attaquerait.

Mes chers concitoyens, en ces temps assombrés par un obscurantisme venu d'un autre âge, en cette période de fin d'année, qui plus que jamais, doit signifier et nous rappeler que la solidarité, l'entraide, doivent dominer notre perception du monde dans lequel vont grandir nos enfants et nos petits-enfants, je sais pouvoir compter sur votre bienveillance, témoignage permanent des sentiments qui animent notre ville. Continuons à aimer la vie, continuons à aimer... C'est le plus bel hommage que l'on puisse rendre aux victimes. C'est la plus noble des armes dont nous disposons.



Directeur Fondateur > André Bigotte (*)
Directeur de publication > Philippe Duquesnoy
Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy
Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez, Céline Lépillat, Marion Matuszewski, Eric Muller, Laurent Pichot, Romaric Pochet, Frédéric Regnier
Impression > Imprimerie Delezenne
19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20

Philippe DUQUESNOY
Maire de Harnes
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Que s'est-il passé en 1915 à Harnes ?



Du 7 au 14 novembre, se déroulait, au Musée d'Histoire et d'Archéologie, un moment privilégié dans la vie culturelle harnésienne. Les "Amis du Vieil Harnes" y présentaient leur nouvelle exposition intitulée "Harnes 1915".

L'événement a été enrichi par la présence, lors du vernissage, d'une centenaire venue saluer

le devoir de mémoire : Marcelle Bocquet, née dans le Bassin Minier le 17 juillet 1915. Son père fut lui-même mobilisé sur le front en 1914, puis réquisitionné l'année suivante pour travailler dans les mines.

Les prises de paroles ont été l'occasion, notamment pour Robert Lorthios, Président des "Amis du Vieil Harnes", d'évoquer briève-

ment cette année 1915 : la guerre de position, la "Journée du Poilu", les offensives au Printemps et en septembre qui se soldent par des milliers de morts et de blessés graves.

Et notre Maire, Philippe Duquesnoy, de souligner l'importance de transmettre aux jeunes générations ces faits historiques : "On peut s'interroger sur le bienfondé de se souvenir, de commémorer, de rappeler aux générations d'aujourd'hui l'utilité de ce type de démarche. La réponse est simple : montrer ce que des citoyens ont pu faire pour conserver leurs institutions, leurs coutumes, leurs lois. Commémorer, c'est faire de l'éducation civique, de la pédagogie citoyenne."

Les 20 panneaux ont été méticuleusement pensés et confectionnés à partir de l'héritage pré-

cieux des Anciens Combattants des deux grands conflits mondiaux, enrichi par des "bénévoles infatigables". Tous suivent une logique chronologique, situant des faits locaux dans la grande Histoire et donnant une part majeure aux images. Les premiers mettent en évidence la guerre de position. Les suivants montrent dans notre ville, base arrière allemande située à 10 kms des combats, des habitants qui subissent et cohabitent avec l'occupant. On y retrouve également Max Gelhsen, soldat allemand chargé de peindre des paysages, des scènes, des lieux pittoresques... d'étonnantes aquarelles en temps de guerre. Enfin, les 6 derniers sont consacrés aux lieux précis où 73 Harnésiens sont tombés en 1915. Une belle manière de raviver la mémoire collective et de faire prendre conscience aux jeunes générations des sacrifices endurés par nos aïeux.

Réalisateurs en herbe

A l'automne, une dizaine d'élèves du collège Victor-Hugo ont vécu les deux musées harnésiens comme des espaces de créativité.

Encadrés par Michel Alabau, professeur d'éducation musicale et animateur de l'atelier vidéo, ils participaient à l'opération "Filmer dans les musées de la Région", laquelle leur était proposée par 15 étudiants du Master 1 Expographie-Muséographie de l'Université d'Artois. L'idée consistait à proposer un film décalé mettant en valeur ces 2 lieux culturels, d'une durée maximale de 3 minutes, et réalisé avec un téléphone portable. Une expérience qui leur a permis de s'initier aux différents métiers de l'audiovisuel. Leur projet concourra également au festival "Musé(em)portables", lequel se déroulera en janvier prochain à Paris lors du salon annuel des musées SIMSITEM. Souhaitons leur bonne chance !



Bibliothèque municipale

La Municipalité vous informe que la bibliothèque sera exceptionnellement fermée du 28 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016.

Une minute de silence, un lâcher de ballons, des mots et des enfants pour une Semaine du Respect et de la Tolérance réussie

La Semaine du Respect et de la Tolérance s'est déroulée du 13 au 20 novembre. Une action annuelle, instaurée par la circonscription de Vendin-le-Vieil il y a quelques années, que l'équipe pédagogique de la maternelle Emile-Zola a décidé de poursuivre.

La politesse n'a plus de secret pour les TPS de Mme Owsinski et les Moyens de Mme Faillie. Paroles d'enfants, "être polis, c'est savoir dire bonjour, merci, au revoir, pardon." Les seconds, au travers de l'album "Trop ceci cela" de Caroline Palayer, ont aussi travaillé sur la différence. Ici, la classe des Moyens/Grands de Mmes Boursier et Leveugle, a participé tant à un QCM sur la gentillesse qu'à un atelier philo sur les actions à (ne pas) commettre pour être gentil. Les enfants sont unanimes : "On ne doit pas laisser un copain jouer tout seul. On doit l'aider à faire son travail." Les gestes violents se transforment en bisous et câlins. Des paroles qui ont été retranscrites dans un diaporama. Des travaux que les parents ont découverts lors d'une exposition.

Vendredi 13 novembre 2015 : une triste date à jamais gravée dans toutes les mémoires, celles des adultes mais aussi celles des enfants.

Dès le retour en classe, le lundi, toutes les enseignantes ont abordé, avec des mots adaptés, les événements tragiques du week-end. Et c'est avec surprise que tous les enfants, y compris les petites sections, ont respecté la minute de silence demandée par la Municipalité.

En veulent également pour preuve les témoignages que leurs parents ont écrits sur les cœurs de couleur pour le lâcher de ballons. Un envol multicolore de mots, de citations et de photos.

Les Petits/Grands de Mme Strassele ont travaillé sur les émotions à partir d'œuvres d'art, comme "La Joconde". Là, le jeune Cyrien suppose que "La Joconde sourit. Elle est heureuse parce que c'est son anniversaire". Au fil des tableaux, les enfants expliquent pourquoi les personnages sont contents, pleurent, ont peur... Au tour d'Anna et Manon, 5 ans, de s'exprimer : "La dame, elle pleure. Elle se sent mal et triste parce qu'il y a eu des attentats à Paris." Et à la petite Rachel de définir la tolérance : "C'est le droit de penser différemment".



Réservations CAJ et ALSH de Noël : à vos agendas !

Si vous souhaitez inscrire vos enfants au CAJ et Accueil de Loisirs Sans Hébergement Guillard pour la période de Noël, sachez que les inscriptions se font jusqu'au jeudi 10 décembre 2015.

Le centre Guillard vivra au rythme de la "magie de Noël", tandis que le CAJ aura pour thème la "danse urbaine".

Permanences pour les inscriptions : lundi, de 13h45 à 16h45 ; mardi, de 8h45 à 11h45 ; mercredi, de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 ; jeudi, de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

Plus d'infos en Mairie de Harnes, service Enfance/Jeunesse ou au 03.21.79.42.79.

Le Service des Affaires Scolaires vous rappelle que les enfants nés en 2013 et 2014 doivent actuellement être pré-inscrits. Les formulaires sont disponibles en Mairie.

Jeunesse

Les mots s'invitent dans les écoles !



Les élèves de CE2 des différentes écoles de la ville ont reçu de la part de la Municipalité leur dictionnaire. Un cadeau qui, comme chaque année, ravit les élèves et leurs enseignants.

Quelques jours après les vacances de Toussaint, notre Maire, Philippe Duquesnoy, et les élus, ont distribué les dictionnaires aux élèves de CE2 des écoles Diderot, Curie, Barbusse, Pasteur et Jaurès. Lors de la distribution, certains se sont étonnés du poids et d'autres ont été surpris par les nombreuses images qui illustrent les différentes définitions. Mais à l'unanimité, tous étaient fiers de recevoir ce cadeau! Cependant, il n'y avait pas que nos petites têtes blondes qui étaient enchantées par ce présent. Les instituteurs, eux aussi, sont ravis de ce nouvel outil de travail qui permettra à chaque enfant d'apprendre à utiliser ce bel ouvrage. L'un d'eux nous confiait que ses élèves allaient l'utiliser dès la semaine suivante avec des exercices d'orthographe. Ce dictionnaire suivra les écoliers durant toute leur scolarité... Comme celui de Monsieur le Maire, qui le suit depuis une cinquantaine d'années. Alors les enfants, prenez-en soin et jonglez avec les mots !



Des ateliers consacrés à la rédaction de CV et lettres de motivation



Rédiger un CV et une lettre de motivation n'est pas chose aisée, surtout lorsqu'on est un collégien à la recherche d'un stage. C'est pourquoi le Point Information Jeunesse (PIJ), en collaboration avec l'association liévineuse P@sserelle, avait planifié des ateliers lors de 3 après-midi.

Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations et proposant des services : telle est la mission du PIJ. Aussi, cette structure locale a développé cette année un partenariat avec le collège Victor-Hugo, se traduisant par 4 actions à destination des jeunes, parmi lesquelles on retrouve les ateliers CV et lettres de motivations. Ces 2 thématiques sont abordées en classe, mais non approfondies. Les 3^{èmes} ont en effet à effectuer un stage de découverte de l'entreprise avant les vacances de Noël. Le PIJ a fait appel au centre de formation P@sserelle afin d'accompagner les élèves volontaires dans cette démarche, de faire émerger leurs compétences et qualités, et ainsi leur redonner confiance en eux.

Toutes les infos à l'approche des élections régionales,



Nombre de conseillers régionaux

A la veille des élections régionales, une exposition proposée par le Point Information Jeunesse s'est tenue dans le hall de la mairie du 16 au 25 novembre.

Quand on a 13 ans, "les élections c'est pas toujours facile à comprendre" relate Louis. Le garçon a obtenu des réponses à ses questions lors de sa visite à l'exposition. En effet, différentes thématiques ont été abordées : la présentation de la région, le rôle du Conseil Régional, le déroulement des élections régionales, l'organisation des bureaux de vote ou encore les différents modes de scrutin. Les visiteurs ont également appris que les mandats des élus diffèrent selon leur statut territorial. Ils ont aussi pu appréhender les diverses compétences de la région, telles que la gestion des lycées et de l'apprentissage, de la formation professionnelle, du développement économique, de l'aménagement du territoire ou encore de l'aménagement numérique.

Une exposition qui a permis aux électeurs et futurs électeurs de comprendre l'enjeu et l'importance des élections et du vote.

Un pas vers l'autonomie



Chaque année, les élèves de 3^{ème} Segpa se voient offrir la possibilité de passer le permis AM (ancien BSR). Et 2015 n'a pas dérogé à la règle.

Début octobre, 14 collégiens avaient rendez-vous avec des moniteurs d'auto-école et des agents de la Police Nationale, le temps d'une journée.

Au programme de ce vendredi 9 octobre, figuraient les 3 étapes de formation pour l'obtention de ce précieux sésame : une partie théorique en salle, puis 2 autres basées sur la pratique sur plateau, en ville et hors agglomération.

Une action à l'initiative de la Sous-Préfecture qui leur permet d'acquérir de la mobilité, de l'autonomie et une certaine valorisation.

Félicitations à eux !



Remise des nouvelles tenues de travail aux agents des écoles



Une centaine d'enfants a été invitée par l'Amicale Laïque le 25 novembre à la salle des fêtes, pour fêter Ste Catherine et St Nicolas

A la rencontre de deux sportifs de haut niveau

Cette saison a vu l'arrivée de nouveaux visages parmi les effectifs des clubs sportifs harnésiens. Alors que Lukas Chytil signait avec le Sport Nautique Harnésien (SNH), Clément Boutier faisait son retour au Harnes Volley-Ball (HVB). Rencontre.

Clément a commencé le volley à l'âge de 8 ans au HVB, où il a intégré toutes les équipes jeunes. Il y a également joué en Nationale 3, puis en Pro B durant 4 saisons, avant de rejoindre la N2 de Bellaing en 2013. Là, il a contribué à la montée en élite. Alors, pourquoi ce retour ? "Loïc Bouanda m'a présenté le projet de reconstruction du club. L'équipe a un potentiel, des objectifs cette saison.", nous confie le nouveau passeur de la N2, tout en se réjouissant de ce début de championnat 2015-2016 : "Nous sommes invaincus sur les matches



Clément Boutier et Lukas Chytil

allers à domicile de la phase régulière. L'équipe progresse, et espère pouvoir se qualifier pour les Play-Off."

Lukas, quant à lui, baigne dans le monde du waterpolo depuis

sa naissance. "Je suis né en République Tchèque. Mon père est venu en France pour jouer au waterpolo, puis entraîner l'équipe d'Orléans.", révèle-t-il, avant de détailler son parcours sportif. Après des débuts à l'Insep

à Paris et les championnats d'Europe avec l'équipe de France Juniors, il a intégré les formations de Senlis (N1), d'Orléans (N1), d'Arras (N1), puis celle de Lille (Pro A). L'année dernière, il évoluait à Montpellier en élite. Il a remporté, avec ses coéquipiers, le championnat de la Ligue, ainsi que les 2^{èmes} places du championnat de France et de la Coupe de la Ligue. Alors, pourquoi avoir rejoint le club harnésien ? Pour se concentrer sur sa carrière professionnelle tout en continuant à pratiquer à un haut niveau.

Quant aux J.O. de Rio programmés en août 2016, tous deux les suivront depuis le petit écran. Les équipes de France de volley et de waterpolo doivent encore passer par les phases de qualification en janvier prochain.

Tous derrière les Bleus !

Le tennis de table déménage



Après 15 années à s'entraîner au stade R.-Berr, les pongistes ont pris leurs nouveaux quartiers au complexe Mimoun.

Créé en 1980, le club de tennis de table compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents, tant en loisirs qu'en compétition. Avec la construction de la salle Maréchal, laquelle profite aux clubs de volley et de hand, des créneaux ont été libérés dans les enceintes sportives, dont le complexe Mimoun, permettant ainsi aux pongistes de s'y épanouir.

Le président, Rabah Amara, et toute son équipe vous accueillent quels que soient votre âge et votre niveau, le mardi de 20h15 à 22h, et le vendredi de 18h30 à 20h15.

Contact : 06.50.85.43.70.



Halloween party au club de Handball de Harnes



Nouvelles tenues pour le personnel sportif !

“Gym Forme pour Tous” : la nouvelle section de l'Espérance Gym

Depuis la rentrée, l'Espérance Gym vous propose une nouvelle discipline. Ce nouveau cours, intitulé “Gym Forme pour Tous”, s'adresse à un public mixte d'adultes, dès l'âge de 16 ans, avec pour objectif une remise en forme.

Aussi, une dizaine d'adhérents se retrouvent tous les samedis matins, hors vacances scolaires, dès 9h, à la salle J. Leroy, complexe sportif A.-Bigotte, pour une heure d'activité physique dans la bonne humeur. Animée par Marine Roszczka, jeune gymnaste de 20 ans et étudiante au STAPS de Liévin, chaque séance met en place plusieurs exercices,

tels que du renforcement musculaire et des chorégraphies dynamiques, et se clôture par un moment de détente/relaxation pour relâcher tous les membres utilisés. Séance d'essai possible. Le coût annuel est fixé à 90 euros, licence et assurance de la Fédération Française de Gymnastique comprises.

Pour tout renseignement, veuillez visiter le site internet de l'association : <http://www.esperanceharnes.fr/>

Contact : 06.86.78.84.49 après 18 h ou esperancegymharnes@gmail.com



Harnes Volley-Ball contre Amiens Métropole Volley : le choc des leaders



Difficile de dire à l'avance qui allait remporter ce match important pour asseoir sa suprématie sur cette poule E de Nationale 2. Harnes, invaincu jusqu'alors, recevait Amiens, invaincu jusqu'alors également. Retour sur cette rencontre passionnante du championnat.

Durant le match, le suspens était fort, amenant les équipes à 24/24 avant la conclusion d'Amiens pour ce premier set, avec un score de 25 à 27.

Dans la seconde période, le HVB a décidé de prendre les choses en main et a distancé Amiens (18/13), mais s'est fait rattraper à la fin (25/23).

Le troisième set s'est conclu avec une domination locale (25/18). C'est pourquoi Amiens s'est revolté lors de la quatrième manche avec un score de 15 à 25. C'est le tie-break qui a d'autant plus fait durer le suspens avec un 9/9 qui a stressé toute l'enceinte sportive. Nos volleyeurs ont conclu la rencontre avec un score de 15 à 13.

Depuis ce match, le club de Harnes s'est incliné une fois, à Saint Michel Sport Marquette, le 22 novembre, dans un match tout aussi fou (3/2, avec un extraordinaire 29/27), mais reste 2^{ème} du championnat.

Jeu, set et match

La halle Borotra a accueilli le premier tournoi du Circuit des Sets du 24 octobre au 22 novembre.

Les bénévoles harnésiens ont programmé 154 matches pour 156 compétiteurs venus de toute la région, et même au-delà. Christophe Rosko, fils d'Harnésiens, était revenu durant 2 week-ends de Paris afin de participer au tournoi.

Côté résultats, chez les Seniors Hommes, Matthieu Pastureau (4/6), entraîneur au Tennis Club de Harnes, a été battu en finale par Théo Buongiorno (4/6). A noter que le club avait fait appel à 6 jeunes locaux pour ramasser les balles lors de cette dernière rencontre. Citons enfin les performances de nos joueurs harnésiens : Frédéric (30/2) et Antoine (30) Barycz, ainsi que Sylvain Waxin (30/2) ont gagné 4 à 5 matches avant de perdre face à des classements 15/5, 15/3 et 15/4.



Cross du Jogging Club de Harnes : plus de 800 participants

Six courses ont été programmées par les organisateurs pour satisfaire les passionnés de la course à pied. Passionné, il fallait l'être et ne pas avoir peur de marcher ou plutôt courir dans la boue. Ce rendez-vous sportif réserve chaque année une particularité météorologique, gel ou grand soleil, neige ; et pour 2015, c'était la pluie.

Le cadre très agréable du Bois de Florimond et l'organisation de l'association dirigée par Michel Delcroix, ont ravi les participants. "La machine est bien rodée, chacun sait ce qu'il doit faire. Je les remercie de leur investissement", déclare le Président.

Côté résultats, on souligne la performance de Loïc Ancelin, du Artois Athlétisme Saint Pol, vainqueur du cross court en 13 minutes et aussi du cross long, en 28 minutes 26 s. "Content bien évidemment, déclare-t-il,



Départ du cross court (4,100 kms)

j'étais déjà vainqueur du cross court, l'an dernier et c'est pour ça que je suis revenu, ici ça me plaît bien, tout est parfait le parcours et l'organisation. Je m'amuse bien. Sûr que je reviens l'an prochain."

Signalons qu'au moment du départ de la

course phare, deux salves d'applaudissements lancées par Michel Delcroix et notre Maire, Philippe Duquesnoy, ont salué les mémoires des disparus des attentats du 13 novembre, et ont marqué le soutien aux familles meurtries.

Nicolas Maréchal :

"Il fallait que je repasse par Harnes..."



Avec une allure décontractée, l'arrivée de Nicolas Maréchal a déclenché les larmes de ses proches et surtout un grand sentiment de fierté. Ce membre de l'équipe de France de volley-ball, victorieuse en compétition mondiale et européenne s'est entretenu avec La Gazette !

"Il fallait que je repasse par Harnes pour voir la famille donc je suis content de revenir, et en plus il fallait que je vois cette superbe salle Maréchal. Elle est vraiment très belle. Ça fait plaisir ! Sincèrement, 2015 aura été une année qu'on n'oubliera pas ! Je pense que ça restera la meilleure année au niveau émotions avec l'arrivée de mon fils et les deux titres en compétitions internationales."

Que dire de ces deux compétitions ? "Elles sont complètement différentes. Le championnat d'Europe s'est déroulé sur 10 jours, avec un rythme très intense et presque un match tous les jours. Quant à la World Ligue, elle

s'est déroulée sur 2 mois et demi. On a démarré dans un groupe un peu plus faible, pour terminer contre des grosses équipes. Niveau sensations : les mêmes ! De la joie et de la fierté d'offrir ces titres pour la France."

Quels étaient vos objectifs après avoir remporté la World Ligue ? "On savait qu'on pouvait devenir Champion d'Europe, mais notre objectif était d'être sur le podium. On espère, à l'avenir, continuer dans la même dynamique. Le volley-ball est un sport un peu plus compliqué que les autres. On sait qu'en Europe il y a 7 à 8 équipes qui peuvent aller chercher cette médaille alors il faut se battre !"

Nous avons entendu parler de la "Team Yavbou", expliquez nous ? "La Team Yavbou, c'est un délire entre nous. C'est le verlan de bouyave. En fait, quand on rentre sur le terrain, on a juste envie de prendre les joueurs en face et les tordre pour gagner le match !"

Nicolas Maréchal, la commune est fière de votre parcours et vous souhaite une bonne continuation !

Retrouvez les médaillés du travail sur Internet !

Désormais, vous pouvez retrouver l'association des médaillés du travail et son actualité sur le site Internet : <http://medailles.du.travail.pagesperso-orange.fr>

Club féminin du Grand Moulin : de fil en aiguille depuis 38 ans



Judi 05 novembre, l'association organisait son exposition annuelle consacrée aux travaux manuels.

Les différents stands, répartis aux quatre coins de la salle des fêtes, proposaient une sélection d'objets originaux et variés.

Faites de laines, de chiffons ou de cartons, la connotation des réalisations côtoyait assurément les fêtes de fin d'année : des Pères Noël cousus à la main en passant par des napperons brodés, ou encore des vêtements tricotés avaient une place de choix sur les tables.

Le container en route pour une mission humanitaire

L'association "Harnes - Kabouda" a rempli un container de 60 m³ destiné au Burkina Faso. Tous les colis seront distribués par des membres de l'association au mois de janvier 2016.

Un énorme camion se gare devant le centre éducatif Gouillard. Les portes du container s'ouvrent. C'est l'heure du chargement des quelque 600 colis : des vêtements, du mobilier, du matériel médical, des fournitures scolaires.

Hormis les biens matériels, Kabouda bénéficiera également d'un groupe électrogène pouvant alimenter la moitié de la ville de Harnes. La méthode est bien rodée : les femmes à la logistique et les hommes formant une chaîne humaine pour embarquer les centaines de cartons. 3 heures plus tard, le container est prêt pour un long voyage. Une belle action solidaire !

Des jouets à la portée de toutes les bourses



Lors du week-end des 7 et 8 novembre, les Harnésiens se sont dirigés en masse vers la salle Kraska où se tenait l'annuelle bourse aux vêtements et articles de puériculture.

Ce 15^{ème} rendez-vous de la bourse a eu un énorme succès ! En effet, l'Amicale des Communaux a assuré l'accueil de 200 exposants et des nombreux visiteurs. Dans les allées de la salle, on y croisait des enfants fiers de tenir leur stand, tout en jouant au petit commerçant. Parents et enfants ont ainsi redonné un second souffle à des jouets ou des vêtements dont ils n'ont plus l'utilité...



Projets ambitieux en direction de la petite enfance !

La Municipalité souhaite mener plus loin son offre de service en matière de politique à destination de l'enfance et de la jeunesse. Aujourd'hui, la mairie, qui a accompagné le développement de la micro-crèche "Les petites graines" et l'association d'assistantes maternelles "Bout'Chou", souhaite initier la mise en place d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Il s'agit ainsi de répondre au mieux aux différents besoins de garde des familles et d'accroître la qualité d'accompagnement des assistantes maternelles sur le territoire communal.

Les élus souhaitent créer un véritable pôle autour de la petite

enfance. Ainsi, cet espace regroupera la Protection Maternelle Infantile (PMI) ainsi que le RAM, et espère pouvoir intégrer, à moyen terme, le Centre Médico Psychologique (CMP).

Quatre missions fondamentales définissent, selon les textes en vigueur, le RAM :

- **Animer** un lieu où professionnels de l'accueil, parents, et enfants se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- **Organiser** un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
- **Contribuer** à la professionnalisation de l'accueil individuel.
- **Participer** à une fonction d'observation des conditions locales

d'accueil des jeunes enfants.

Le ratio de places de garde offertes sur la commune est de 0.28 alors qu'il est de 0.50 sur le territoire de Lens-Lévin.

La population, qui est dans l'attente d'un service d'orientation vers un mode de garde approprié, verra ce rôle confié au RAM.

Ce dernier sera aménagé dans l'ancienne école maternelle Romain-Rolland. Dans la réflexion concernant l'aménagement du RAM, la Municipalité souhaite mutualiser les moyens et les espaces avec la PMI. Pour rappel, la PMI organise deux fois par mois des consultations de nourrissons.

L'association "Bout'Chou" (29

assistantes maternelles) restera un partenaire associatif incontournable. Les deux micro-crèches "Les petites graines" et "L'île aux Pirates" seront associées, si elles le souhaitent, dans le projet.

A proximité de ce bâtiment, se trouve la micro-crèche "Les petites Graines" et le centre Educatif Gouillard. Par ailleurs, nombreux sont les équipements périscolaires au sein desquels des équipes pédagogiques dispensent des temps éducatifs auprès des enfants âgés de trois à six ans.

C'est donc progressivement un véritable pôle dédié à la petite enfance qui verra le jour sur notre commune !

Zoom sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'Etat avait invité, en septembre 2014, les propriétaires d'Etablissements Recevant du Public (ERP) à proposer un projet de mise en conformité. Un délai supplémentaire a été accordé, avec un dossier à fournir s'appelant l'Ad'AP. Parallèlement, des nouvelles dispositions réglementaires ont fait l'objet d'un arrêté publié le 8 décembre 2014, concernant l'accessibilité aux personnes handicapées des ERP situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public.

L'Ad'AP : Qu'est-ce c'est ?

C'est la constitution d'un dossier de planification de travaux de mise en conformité de l'accessibilité des ERP et IOU (Installation ouverte au public) communaux. Cela comprend les bâtiments et les cheminements pour y accéder, ainsi que tous les aménagements extérieurs à disposition du public. A noter que les commerces sont également soumis à cette même loi.

Il s'agit également d'un engagement à réaliser les travaux de mise en conformité d'accessibilité aux personnes handicapées, en prenant en compte tous les handicaps : moteurs, déficience visuelle ou auditive,

cognitifs et intellectuels (exigence supplémentaire de l'arrêté du 8 décembre 2014).

Comité de pilotage

Un comité de pilotage a été mis en place, composé d'élus et de techniciens. Par ailleurs, l'Ad'AP a été présenté au Conseil Municipal et à la CCA (Commission Communale d'Accessibilité).

Conséquences pour Harnes

La commune, disposant de plus de 50 ERP ouverts au public, dispose de 3 périodes de 3 ans pour réaliser les travaux.

A noter que la commune s'est engagée depuis longtemps dans une mise en conformité, intégrant systématiquement les dispositions en vigueur lors de la réalisation de travaux.

L'aspect économique est conséquent sur le budget de la commune, car cette réglementation impose des travaux parfois importants (ascenseurs). Cependant, au retour de l'instruction du dossier AD'AP, chaque bâtiment fera l'objet d'une instruction individuelle auprès des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, avec la possibilité de demander des déro-

gations, permettant de proposer des alternatives (par exemple : transfert d'activités vers un local accessible en rez de chaussée). Néanmoins, afin de minimiser les frais, la Municipalité a décidé de faire réaliser la majeure partie des travaux par les agents municipaux.

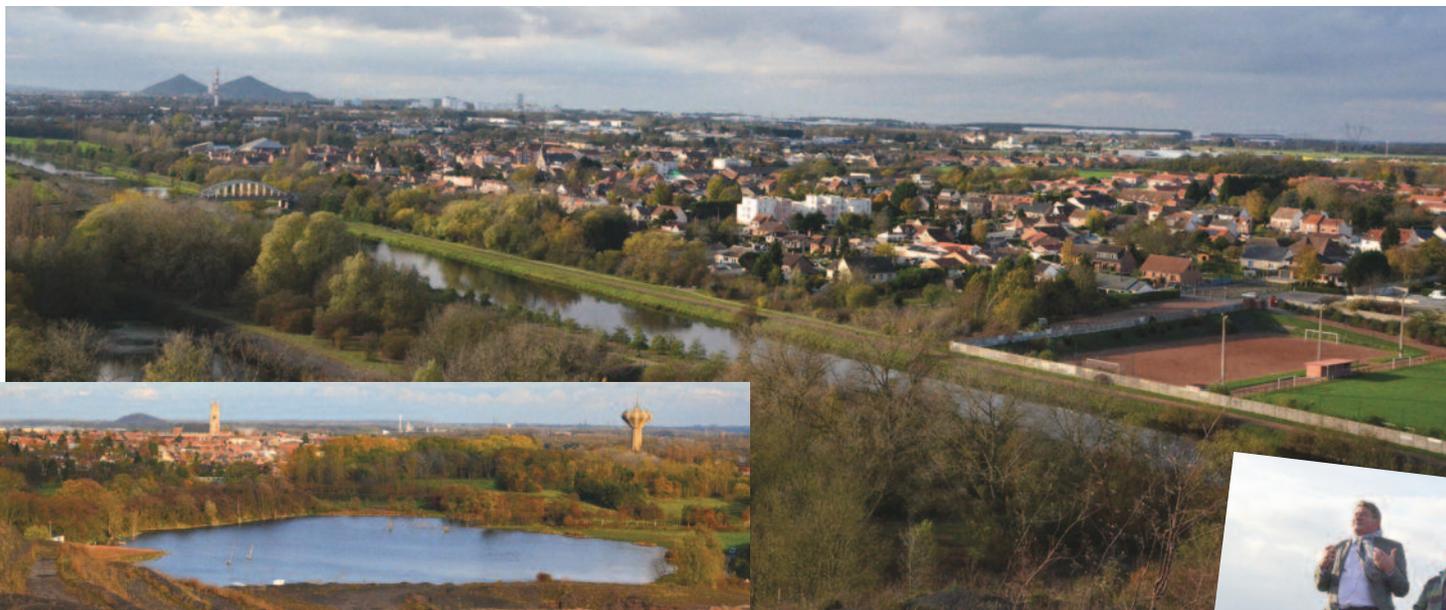
Qu'en est-il pour les commerces ?

La Municipalité se doit également de mettre en conformité les bâtiments dont elle est propriétaire et qui sont loués aux commerçants. Ces derniers, propriétaires ou locataires d'une surface commerciale accueillant du public, doivent eux aussi se mettre en conformité avec la loi.

Il ne s'agit pas d'imposer des travaux exorbitants, mais de trouver la meilleure solution, en fonction de l'existant, pour permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès aux mêmes services que les personnes valides.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.accessibilite.gouv.fr. Sachez par ailleurs que la Chambre de Commerce et de l'Industrie (C.C.I. Artois) ainsi que la Municipalité de Harnes sont à votre écoute et peuvent prodiguer quelques conseils.

L'opération "Parc Souchez Aval" ou l'ouverture de 4 villes sur le Canal de la Souchez



Le 29 octobre 2015 a fait date dans l'histoire des villes de Harnes, Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens et Courrières. Ce jour-là, en soirée, s'est tenue, au Centre Culturel Evasion de Noyelles-sous-Lens, la présentation du projet de requalification du "Parc Souchez Aval" aux 4 Conseils Municipaux.

Notre Maire, Philippe Duquesnoy, ainsi qu'Alain Roger, Daniel Kruszka et Christophe Pilch, ses homologues à Noyelles, Loison et Courrières, ont successivement décliné les différents enjeux relatifs à la requalification et à la connexion des 7 grands parcs de la Chaîne des Parcs. Imaginés par l'architecte-paysagiste renommé Michel Desvignes, ces derniers s'étendent d'Est en Ouest, de la Deûle à la vallée de la Lawe Bruaysienne. Ainsi, ce grand projet d'espace naturel métropolitain réunit et fédère 3 communautés d'agglomérations : Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay.

Mais c'est plus précisément le "Parc Souchez Aval" qui intéressait, ce jeudi 29 octobre, l'assemblée, à laquelle étaient associées la CALL, la CAHC et les équipes d'EURALENS. L'occasion d'exposer le projet, et d'en aborder les financements ainsi que le phasage. Une première grande phase de travaux est évaluée à 5 000 000 €. Les élus ont bon espoir de recouvrer au mieux 65% de subvention, en particulier Européennes (FEDER), en vue d'intégrer sans trop de difficultés cette opération dans les budgets locaux respectifs.

Le "Parc Souchez Aval" : un site à valoriser

Le dossier de requalification environnementale du canal, porté par les 4 communes, a été labellisé "EURALENS" en date du 8 novembre 2013.

Créé en 1885, le Canal de la Souchez avait une vocation de desserte industrielle de Lens aux réseaux de canaux du Nord et de Belgique. Les élus souhaitent lui donner une dimension nouvelle et multiple de loisirs, de tourisme, de préservation de la faune et de la flore.

Le long des **10 kms de canal**, on rencontre de nombreuses destinations potentielles comme le terril lavoir n°94, le terril Natura Sport de Fouquières-lès-Lens ou encore les lagunages harnésiens. Situé à moins de 20 minutes à pied du Louvre-Lens, ce grand parc, d'une **surface estimée de 300 ha**, a pour vocation d'enrichir les parcours patrimoniaux et de découverte autour du musée. Avec **20 kms de chemins** exclusivement réservés aux modes de transport doux, le site représente un terrain idéal de promenade en famille, à pied, à vélo, à cheval, ou d'entraînement pour les sportifs.

Aussi, lors de cette soirée, les 4 premiers magistrats ont tour à tour affirmé les ambitions partagées qui président à la valorisation du Canal de la Souchez et de ses abords, dont le développement s'appuie sur des

cheminements, les aménagements ponctuels des points d'intérêt, ou encore l'amélioration des franchissements de cette voie d'eau.

La prochaine étape sera la signature, avant la fin de cette année, d'une convention de groupement de commandes pour, qu'ensemble, les collectivités puissent lancer des études de maîtrise d'œuvre et s'engager dans des travaux qui pourraient débuter début 2017.



Le saviez-vous ?

Le Canal de la Souchez, 10 kms aujourd'hui, constitue la fin de la rivière de la Souchez (13 kms au total). Il naît de la confluence, dans la ville de Souchez, des ruisseaux Carreny et Saint-Nazaire. Très tôt canalisée, la Souchez dans sa forme actuelle a été aménagée par les Compagnies minières en 1885-1886, permettant de relier le centre-ville de Lens au canal de la Deûle. Il a aujourd'hui perdu sa fonction d'infrastructure industrielle, et a été raccourci dans sa partie lensoise au profit de la construction de l'A21.

EHPAD Pierre-Mauroy : coupure officielle du ruban

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Harnes est en activité depuis le mois de mars. En juin, une journée portes ouvertes a été organisée, laissant place, début novembre à l'inauguration officielle en présence de personnalités ainsi que des résidents et de leurs familles.

Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, s'est affairé à couper le ruban entouré par une soixantaine d'invités, parmi lesquels : Michel Dagbert, Président du Département du Pas de Calais ; Guy Delcourt, Député ; Odette Duriez, Vice-Présidente du Conseil Départemental ; Jacques Vernier, Président de Maisons et Cités ; Christian Parent, Président d'Adévia et Alain Tison, Président d'Apréva et Apreva RMS. Une visite instructive de l'établissement a permis au cortège officiel d'observer une chambre témoin mais également les autres pièces de vie de la structure. Des rencontres se sont improvisées avec des résidents et leurs familles, puis s'en sont suivis quelques échanges



avec le même constat : *"On y est très bien, l'établissement est moderne, accueillant et très agréable"*. Annick Bos-Witkowski, adjointe aux actions sociales et à la solidarité, rejoint les résidents : *"l'EHPAD est parfaitement bien intégré au paysage, favorisant ainsi un meilleur cadre de vie au sein de la structure"*.

Alain Tison, dans son intervention, a expliqué la nécessité d'avoir des établissements comme celui-ci sur le territoire, en prévision

du vieillissement de la population.

Philippe Duquesnoy, s'est dit très heureux de l'implantation de l'EHPAD Pierre-Mauroy sur la commune, nécessaire au maintien des personnes âgées sur le territoire communal.

Guy Delcourt a souhaité féliciter tous les participants de cette "chaîne d'union" : les partenaires sociaux, les collectivités territoriales ainsi que les bailleurs. Il a également souligné le courage

de notre Maire et l'a remercié pour sa tenacité.

Pour rappel, l'EHPAD Pierre-Mauroy accueille jusqu'à 96 personnes, dont des malades d'Alzheimer (24 lits).

Toute personne désirant obtenir des renseignements peut se rendre à l'accueil de l'établissement ou encore contacter le 03.21.69.06.10.

P.A.G.E. : l'association où fleurissent les actions d'insertion sociale... et la participation à un concours



A l'espace Jeannette-Prin, de nouveaux talents se révèlent un peu plus à chaque séance. Outre les entretiens individuels, l'association P.A.G.E. propose des ateliers collectifs d'insertion sociale, à l'image de l'atelier créatif sur le thème de la culture et de la création.

Un groupe de dames a créé un candélabre à partir de matériaux recyclés, participant ainsi au concours "Lumières de Versailles" organisé par le Musée des Beaux Arts d'Arras. L'œuvre, intitulée "Mélange d'univers", a pris forme au fil des séances, à raison de 4h par semaine, grâce aux matières fournies par deux de leurs partenaires. Aussi, les participantes ont du faire preuve de minutie et de patience, notamment pour les découpes dans le papier et le carton. Quelle fierté d'avoir réalisé ce projet collectif et de le voir exposé au Musée des Beaux Arts d'Arras ! Les résultats seront annoncés le 9 décembre. Et pour travailler sur la mobilité, toutes

s'y rendront début décembre en transports en commun. Une belle manière de sortir de l'isolement, de reprendre confiance en soi, de mettre des mots sur ses compétences et qualités.

Un chantier de 6 mois en faveur d'une réinsertion sociale et professionnelle

Au retour des vacances de la Toussaint, une dizaine d'Harnésiens avaient été conviés au CCAS pour s'y voir remettre leurs tenues de travail.

Sélectionnés parmi 25 CV et sur entretien, ils participent, depuis le lundi 2 novembre, au chantier école. Situé au complexe Mimoun, ce dernier concerne les anciennes salles de cours qui, une fois rénovées, seront mises à la disposition du CCAS. Mis en œuvre par l'association 3ID avec le concours des Services Techniques de la Ville, les travaux consisteront, non seulement, à ouvrir et installer de nouvelles portes et fenêtres, mais aussi à créer des toilettes, à poser des plaques de plâtre, du carrelage et des faux plafonds. Une action financée par le Département, la DIRECCTE et la Ville, avec pour objectif la réinsertion sociale et professionnelle.



Les plus de 55 ans aux fourneaux !



Créer du lien social, partager un moment convivial et réapprendre à manger équilibrer : tels sont les objectifs de l'atelier cuisine mis en place avec le CLIC.

Douze dames retrouvent Anne-Sophie Lejeune, diététicienne nutritionniste diplômée, une fois par mois à l'espace Jacquart, situé rue Virel. Aussi, au cours des 13 séances programmées, elles aborderont différentes thématiques comme l'équilibre alimentaire, la lecture des étiquettes, le diabète, le cholestérol ou encore les différents régimes. Puis, elles cuisineront ensemble une entrée, un plat et un dessert dont elles proposeront les recettes, avant de partager le repas.

Khadidja et Christelle : les premiers regards sur l'administration



Dès votre arrivée au C.C.A.S. Lucien-Chevalier, deux visages souriants vous accueillent, sont à votre écoute et vous orientent selon vos demandes : Khadidja Lamer et Christelle Poturalski.

Titulaire d'un BEP carrières sanitaires et

sociales, Khadidja est, dès 2009, animatrice en restauration scolaire pour notre ville. En novembre 2013, elle signe un contrat (emploi d'Avenir) au C.C.A.S en tant qu'agent d'accueil pour une durée de 3 ans.

Christelle débute sa carrière comme aide médico-psychologique aux EHPAD de Courrières et Noyelles-sous-Lens. En 2008, elle est embauchée au C.C.A.S. afin d'évaluer les besoins et les attentes des personnes âgées, puis de mettre en place des ateliers et animations à destination de ce public. Il y a 6 mois, en accord avec sa direction, Christelle devient agent d'accueil du C.C.A.S, travaillant donc en binôme avec Khadidja, mais reste toujours en contact avec les asso-

ciations locales recevant des personnes âgées.

Aussi, toutes deux vous accueillent, vous dirigent vers le personnel, les associations et organismes compétents, et vous aident, si possible, dans vos démarches à l'accueil. Aussi, elles se doivent d'identifier la nature et le degré d'urgence de votre demande. Outre la gestion de nombreuses situations par téléphone, elles tiennent également les agendas des agents, et vérifient si vous remplissez les conditions des attributions des aides du CCAS. Enfin, c'est auprès d'elles que vous pourrez retirer les dossiers de demande d'aides, de logement, d'A.P.A., de téléalarme ou encore d'aide juridictionnelle...

Expressions des groupes politiques



Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste

Moins d'un an après les terribles attentats du mois de janvier, notre pays est à nouveau frappé en plein cœur par un terrorisme ennemi de toute humanité, empreint d'une violence n'exprimant que haine et rejet de nos libertés si chèrement acquises.

Le vendredi 13 novembre, cette haine, cet obscurantisme barbare sont venus défier et attaquer ce qu'ils détestent le plus : notre amour de la vie, une vie cosmopolite, enrichie par notre diversité, insoumise et éclatante.

A nos moments de joies collectifs, quelques-uns ont voulu nous imposer leur silence. Nous interdire de vivre, d'être ce que nous sommes toutes et tous, profondément, animés par nos échanges, nos coutumes, nos loisirs, par ces moments qui font que nous sommes toutes et tous Français.

Ce qu'ils ont voulu abattre, c'est notre liberté. Mais notre liberté n'est pas seulement une idée universelle portée par notre Nation à travers le monde. Cette liberté, notre liberté est notre art de vivre.

Mesdames, messieurs, ensemble, nous adressons à toutes les victimes, leurs familles proches et amis toutes nos condoléances. Et nous souhaitons à toutes celles et ceux qui ont été blessés durant ces attentats le meilleur rétablissement possible.

Nous souhaitons également adresser à l'ensemble des forces de l'ordre, les pompiers, les médecins, l'ensemble des secours et les anonymes qui, ensemble, se sont dévoués pour aider les victimes, comme ils le pouvaient.



Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !

Nous nous inclinons devant celles et ceux dont l'engagement est infiniment respectable.

Quand bien même l'heure est au deuil et à la communion, car chacun d'entre nous, a perdu une part de lui-même depuis ces tristes événements, il nous faut envisager l'avenir.

L'Etat doit mettre en œuvre tous les moyens pour sécuriser les populations. Le renforcement des moyens de police et de justice est impératif. Les mesures prises par le gouvernement nous semblent aller en ce sens.

Sur le plan international et en lien avec le plus grand nombre de pays, l'Etat doit également mener une lutte acharnée contre DAECH. Car le terrorisme ne pourra être vaincu qu'en unissant nos forces et en aidant les populations qui souffrent, là où ces barbares portent leur message extrémiste et dénaturent la religion qu'ils revendiquent.

Chacun à notre niveau, il nous faut aujourd'hui nous mobiliser et être vigilant.

Il nous faut rejeter, de toutes nos forces, cette division dans laquelle les terroristes veulent nous plonger. Rejetons les amalgames, rejetons la haine dans laquelle ils souhaitent nous enfermer. C'est là notre meilleur atout. Ne craignons pas ceux que nous ne respectons pas.

Soyons sur nos gardes mais ne sombrons pas dans la peur, qui inmanquablement nous entrainerait vers la colère.

Soyons fermes, intransigeants avec celles et ceux qui veulent pervertir notre mode de vie. Continuons à vivre, à chanter, à sortir, et à aimer !

Restons nous-mêmes et soyons, ensemble debout et unis !

Oui, notre blessure est profonde. Mais le plus bel hommage que l'on puisse adresser aux victimes est de continuer à vivre comme nous l'entendons dans une société qui est socialement, culturellement, religieusement cosmopolite. C'est là, la plus belle réponse que nous puissions faire à ces fanatiques.

Soyons fiers des sentiments et des valeurs qui nous animent et qui nous unissent.

En refusant amalgames et stigmatisations, en rejetant haine et racismes, nous devons nous rassembler pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, pour la Laïcité et pour la Paix.

Vive la République ! Vive la France ! Et vive Paris !



Front National
Rassemblement
Bleu Marine

Face à l'horreur, compassion et lucidité

L'horreur qui a frappé notre pays vendredi 13 novembre nous a rassemblés dans la peine et la compassion à l'égard des victimes et de leurs familles. La fermeté et la lucidité doivent maintenant guider notre action, afin que nous n'ayons plus à pleurer d'autres victimes.

L'islamisme radical est une menace contre laquelle nous devons tous lutter, sans stigmatisation de nos compatriotes musulmans qui doivent se joindre à nous dans cette lutte contre le totalitarisme et le terrorisme.

Révisions des listes électorales pour l'année 2016



AVIS AUX ELECTEURS ET ELECTEURS EUROPEENS

Aux termes de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2015 inclus de 8H30 à 12H00.**

Pour éviter l'affluence en mairie en fin d'année, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :
1) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;
2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;
- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

En cas de **changement de domicile dans la commune**, veuillez vous présenter au guichet A muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2016.

"L'histoire d'un pays, c'est le ciment de son unité"

Le 11 novembre 2015, 97 ans après les événements tragiques qui ont eu lieu lors de la Première Guerre Mondiale, les Harnésiens se sont réunis en nombre aux côtés de la Municipalité.

Pour notre Maire, *"La Première Guerre Mondiale, c'est l'histoire d'une des plus grandes souffrances humaines. Et c'est au nom de l'homme, de tous les hommes, qu'il s'agit, par simple amour de la vie, d'en garder la mémoire. Il est de notre devoir d'assumer collectivement, à l'échelle de l'Histoire, cette guerre dans ses causes comme dans son déclenchement, dans son déroulement comme dans ses conséquences. Construire avec la France au XXI^{ème} siècle une Europe de la Paix, de la Justice et de la Démocratie, c'est bien finalement le meilleur sinon le seul moyen d'être fidèles à la mémoire de ceux qui ont payé de leur jeunesse et de leur vie l'entrée de notre continent dans le XX^{ème} siècle."* Et d'ajouter que *"ce temps de mémoire arrive à un moment où la France s'interroge sur elle-même, sur sa place, sur son avenir, avec l'appréhension qui s'empare de toute grande nation confrontée à un changement de monde"*.



Hommage solennel



Le vendredi 13 novembre, la barbarie a touché une nouvelle fois notre pays, nos valeurs, nos libertés. Aussi, le temps d'un week-end, notre ville s'est arrêtée, signe de respect envers les victimes, leurs familles et amis. Toutes les manifestations avaient été annulées. Lundi 16 novembre, vous étiez nombreux aux côtés des élus pour rendre un hommage solennel et bouleversant aux 130 morts des attentats de Paris, montrant avec force et vigueur une unité nationale et votre désir intact de lutter contre l'obscurantisme. La Municipalité remercie vivement les nombreuses personnes présentes et vous rappelle qu'un registre de condoléances est à disposition de tous à l'accueil de la Mairie.

Enquête de l'INSEE

La collecte du recensement de la population débutera le 21 janvier 2016. Merci de réserver un bon accueil aux agents.

Rappel : les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015 dans vos bureaux de vote habituels.

Infos pratiques

Etat civil

Naissances : Ambre OLEJNIK, née le 24 octobre 2015 - Kélyan VERCAMER, né le 25 octobre - Ismaël EL BOUÂDI, né le 18 octobre - Juliette BOCQUILLON, née le 22 octobre - Hyssem OUAS, né le 24 octobre - Amélia BERGER, née le 25 octobre - Timéo DE MICHELE, né le 24 octobre - Capucine CHIMCZAK CHOQUET, née le 30 octobre - Baptiste VANDEROMME, né le 31 octobre - Neyla ASSAKIF, née le 2 novembre - Victoire DUHAUT, née le 8 novembre - Lahyana DEHAY, née le 15 novembre - Inès YAHIANI, née le 12 novembre - Lyam PÉPIN, né le 17 novembre.

Décès : Guanoféfa KOWALCZYK, 89 ans, veuve de Zenon KARBOMY - Josiane AUBRY veuve de André LEPAIRE, 79 ans - Christophe BLANCHATTE, 48 ans - Arlette TRÉHOUT veuve de Joseph CAYEZ, 80 ans - Michel SAÏÛ, 83 ans - Alfréda RUDENT veuve de Maurice MONIER, 93 ans - André WOJCIECHOWSKI, 75 ans - Martha MAÏK veuve de Raymond KOSSEK, 85 ans - Christine KIJAK

épouse de Pierre BUQUET, 70 ans - Josette LAURENT veuve de Ulysse DELACROIX, 88 ans - Jeanne HAINAUT veuve de Jean LHOSTE, 87 ans - Barbara KANIASTY épouse de Valentin KUKWISZ.

Mariages : Lundi 2 novembre 2015 : Pascal DELCROIX et Brigitte BUQUET. Vendredi 6 novembre 2015 : Régis URBANSKI et Françoise HOULIEZ. Samedi 21 novembre 2015 : Anthony DECONINCK et Elodie DEBAECKER - Aziz BAK et Mina ANEJAR.

Bourse communale

Nous vous informons que les dossiers de demande de **bourse communale** seront disponibles à l'accueil de la Mairie du 1^{er} au 31 décembre 2015. Le montant de cette bourse est de 25,51 euros. Peuvent y prétendre les élèves étant au lycée ou en études supérieures. Se munir d'un RIB et d'un certificat de scolarité lors de la finalisation du dossier.

Maison des Claquots

Dès janvier, pensez à réserver votre location à la Maison des Claquots située à Vendres. Renseignements sur le site de la ville ou au 03.21.76.21.09.

Service civique : réunion d'information

Vous êtes responsable d'une association ? Vous souhaitez accueillir un jeune en service civique ? Nous vous invitons à participer à une réunion d'information **le mardi 8 décembre 2015 à 18h, en Mairie de Harnes**. Le service civique valorise l'engagement des jeunes et en fait des citoyens actifs, contribuant ainsi au développement de la démocratie. L'objectif est de mobiliser les jeunes, de 16 à 25 ans, face aux défis sociaux et environnementaux, dans un cadre d'engagement au sein duquel ils pourront mûrir, gagner en confiance, en compétence et réfléchir à leur avenir, tant citoyen que professionnel. L'association, comme les jeunes, ont tout à y gagner ! Alors, n'hésitez plus !

Avis aux propriétaires fonciers

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur Arnaud Duval, Géomètre du Cadastre, sera de passage dans notre commune jusqu'en janvier 2016. Il sera amené à se déplacer sur le territoire, à prendre contact avec les administrés et à pénétrer dans les propriétés privées.

Marché hebdomadaire

Une distribution de bons d'achat aura lieu le jeudi 17 décembre sur le marché. A noter que les marchés des jeudis 24 et 31 décembre sont maintenus.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée aux actions sociales et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la cohésion sociale - **Jean-Pierre HAINAUT** reçoit le lundi sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation - **Valérie PUSZKAREK** reçoit sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, à la vie associative et au jumelage - **Sabah YOUSFI** reçoit sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport et au mécénat - **Joachim GUFFROY** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assure ses permanences, tous les mardis sur rendez-vous ; les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredi du mois sans rendez-vous ; les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudi du mois sur rendez-vous. Informations en Mairie ou au 03.21.79.42.79.

L'Harmonie, un patrimoine local "remarquable"



La ville de Harnes compte un nombre conséquent de sociétés locales de toute nature qui témoignent de la vitalité de sa vie associative. Parmi elles, il en est une que l'on peut, à notre connaissance, considérer comme la doyenne de la commune puisque fondée sous le second Empire : c'est l'Harmonie...

En effet, c'est en 1861 que Pierre François Dewatine, ancien musicien du 71^{ème} régiment d'infanterie prend l'initiative de fonder une chorale rassemblant quelques Harnésiens qui viennent répéter à son domicile, proche de la ferme "Sauvage", aujourd'hui bibliothèque municipale.

Deux ans plus tard, considérant probablement que les membres de sa chorale ont atteint un niveau suffisant en solfège, il décide de créer une société musicale qui sera baptisée "Société Musicale de la Commune d'Harnes". Le contenu de ses statuts est d'une rigueur assez étonnante, ses termes ont une tonalité toute scolaire voire militaire ; il ne fait pas bon désobéir ou ne pas respecter le règlement intérieur : gare aux sanctions pour l'un de ses 15 adhérents qui serait récalcitrant !

En 1869, grâce à un maître-brasseur Charles Corroyer qui a fait bâtir un local qui sera dénommé "Hôtel de la musique", face à son habitation, à proximité de la Grand-Place, les 50 membres que compte alors la Société peuvent s'y installer et s'adonner à leur art dans d'excellentes conditions. Hélas, un an plus tard la guerre stoppe l'élan de l'ensemble musical, de nombreux Harnésiens dont des musiciens étant mobilisés ou contraints d'intégrer la Garde Nationale.

La paix revenue, dès 1873, la phalange se reconstitue, participe à des concours enregistrant de bons résultats notamment en 1879 à Arras où elle remporte deux premiers prix, ce qui accroît sa notoriété et lui attire la sympathie de la population. Dès lors, les progrès vont être réguliers, les aptitudes musicales vont s'affiner, concrétisant un travail individuel et collectif de qualité reconnus par leurs pairs.

Sans qu'on en connaisse les causes exactes, la Société va changer

de nom en novembre 1891 : elle s'appellera désormais "La fanfare la jeune France" et, en mai 1900, outre un accroissement de sa subvention, elle sera reconnue "Fanfare Municipale" après avoir sollicité cette nouvelle appellation auprès de la Municipalité.

Entre 1892 et 1910, une période d'accalmie et un encadrement compétent vont être propices à une progression sensible, les musiciens allant ainsi de succès en succès à Nogent, Eu, Lille, Pantin et Clichy si bien que l'ouverture d'un premier cours de solfège sollicité sera naturellement acceptée.

1903 : de façon tout à fait inattendue, une nouvelle société musicale voit le jour. D'obédience socialiste, elle va se heurter à la Municipalité en place plutôt conservatrice : elle sera reconnue municipale en 1912.

La Jeune France, quant à elle, se transformera en 1912 en une Harmonie comptant une soixantaine de membres qui fêteront le cinquantième anniversaire de sa fondation en mai 1913.

Las, en août 14, c'est la mobilisation générale après la déclaration de guerre, suivie, deux mois plus tard, de l'occupation de la commune par les troupes allemandes ! Quatre ans de souffrances, de destructions, d'humiliations attendent les populations civiles tandis que dans les rangs des mobilisés, les Poilus, 250 vont périr alors que d'autres seront estropiés à jamais...

Malgré l'euphorie légitime du 11 novembre 1918, à l'issue de cette guerre sanglante, il y a lieu d'être pessimiste : tout est à reconstruire ! L'avenir de la société musicale aussi semble bien compromis, 17 des siens ayant perdu la vie : pourtant, l'esprit de "l'union sacrée" perdure et va permettre bientôt un petit miracle auquel Ste Cécile donnera sa bénédiction...

(à suivre)



8^{EME} TOURNOI INTERNATIONAL DE JUDO



Label A



Entrée gratuite

5 DÉCEMBRE 2015

> Minimes filles et garçons

& 6 DÉCEMBRE 2015

> Cadettes et cadets

Salle
Maréchal,
chemin Valois
à **HARNES**



Agenda

**Dates à
retenir !**



Harnes
dynamique et solidaire

www.ville-harnes.fr

...sans oublier la page Facebook «Harnes»

Les 5 et 6 décembre 2015

Tournoi de Judo

Venez encourager les judokas du monde entier, tout un week-end, salle Maréchal.

Le 5 décembre 2015

Volley féminin

L'équipe DEF du VCH recevra Amiens à 18h30, au complexe sportif A. Bigotte.

Handball féminin

L'équipe N2 du HHBC recevra Conflans à 20h45, au complexe sportif Mimoun.

Le 8 décembre 2015

Emplois Civiques

Vous êtes responsable d'une association ? Vous souhaitez accueillir un jeune en service civique ? Nous vous invitons à participer à une réunion à 18h, en Mairie.

Le 12 décembre 2015

Waterpolo

L'équipe N1 du SNH recevra Choisy le Roy à 21h à la piscine municipale.

Le 13 décembre 2015

Football

L'équipe Seniors Promotion Pre-

mière recevra Lens As 2 à 15h au stade Bouthemy.

Volley masculin

L'équipe N2 du HVB recevra Paris Camou à 15h, salle Maréchal.

Le 16 décembre 2015

BG Bus

Le BG Bus de la BGE Hauts de France sera à l'espace Mimoun, de 14h à 17h30. Véritable outil de sensibilisation et d'information à la création et la reprise d'entreprise, le BG Bus permet d'établir un premier diagnostic du projet.

Le 18 décembre 2015

Labo Hip-Hop

Les ateliers Hip-Hop se produiront sur la scène du Centre Culturel J. Prévert à 20h.

Le 19 décembre 2015

Concert de l'Harmonie

L'Harmonie de Harnes, accompagnée de son homologue de Croix, vous attend nombreux au Centre Culturel J. Prévert pour son traditionnel concert de Noël, à 20h30. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Programme du 05/12 au 05/01

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Du 05/12 au 08/12

Les nouvelles aventures d'Aladin (1h47)



Samedi 05 - 15h, 18h.
Dimanche 06 - 15h.

The Walk : Rêver plus haut (2h03)



Samedi 05 - 21h.
Dimanche 06 - 18h (3D).

Du 09/12 au 15/12

Mune : le Gardien de la Lune (1h26)



Mercredi 09 - 15h.
Samedi 12 - 15h.
Dimanche 13 - 15h.

007 Spectre (2h28)



Mercredi 09 - 18h.
Samedi 12 - 18h, 21h.
Dimanche 13 - 18h.

Du 23/12 au 29/12

Le voyage d'Arlo (1h40)



Mercredi 23 - 15h (3D).
Samedi 26 - 15h, 18h.
Dimanche 27 - 15h (3D).
Mardi 29 - 15h.

Hunger Games - la Révolte Partie 2 (2h17)



Mercredi 23 - 18h (3D).
Samedi 26 - 21h (3D).
Dimanche 27 - 18h.
Mardi 29 - 18h.

Du 30/12 au 05/01

Au royaume des singes (1h21)



Mercredi 30 - 15h.
Samedi 02 - 15h, 18h.
Dimanche 03 - 15h.

Babysitting 2 (1h30)



Mercredi 30 - 18h.
Samedi 02 - 21h.
Dimanche 03 - 18h.

Du 16/12 au 22/12

Lolo (1h39)



Mercredi 16 - 15h, 18h.
Mardi 22 - 15h, 18h.



Tarifs :

Plein Tarif : 4,85 euros
Tarif réduit : 4,05 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, étudiants)
Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros
Groupe à partir de 10 : 2,70 euros



Tournoi de Noël

Le Harnes Handball Club organise son Ch'ti Tournoi de Noël, dès 18h, complexe sportif Mimoun. 10 équipes maximum de 10 joueurs, dont 3 garçons maximum sur le terrain. 50 euros par équipe. Inscriptions : 06.63.75.40.19 ou 06.23.39.67.09.

Noël de la Gaillette

Les conseillers du quartier organisent "un Noël pour tous", à destination des enfants de -12ans, de 14h à 18h, salle LCR. Animations et présence du Père Noël. Boîte de denrées alimentaires non périssable à donner le jour de l'inscription, qui sera remise à PACTE 62. Inscriptions à la MIC les 10 et 15/12, de 14h à 17h. Toutes les infos sur le site Internet de la ville.

Le 9 janvier 2016

Waterpolo

L'équipe N1 du SNH recevra Marne Charenton à 21h à la piscine municipale.

Handball féminin

L'équipe N2 du HHBC recevra Beauvais, salle Maréchal.

Le 16 janvier 2016

Volley féminin

L'équipe DEF du VCH recevra Calais à 18h30, salle Maréchal.

Handball féminin

L'équipe N2 du HHBC recevra Villemomble à 20h45, au complexe sportif A. Bigotte.

Le 17 janvier 2016

Repas dansant

L'association des Hommes Catholiques de Harnes organise son repas de l'Épiphanie à la salle des fêtes. La manifestation débutera par une messe à 10h30 à la chapelle du Sacré Cœur. Tarif : 32 euros. Réservations : 06.68.32.78.11 / 06.44.89.38.04 / 06.68.66.76.46 / 09.79.17.08.36.

Volley féminin

L'équipe N3 du VCH recevra Marne la Vallée à 15h, au complexe sportif A. Bigotte.

Le 21 janvier 2016

Don du sang

L'association des Donneurs de Sang vous attend nombreux, salle Kraska, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le 22 janvier 2016

Vœux du Maire

Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, a le plaisir de vous convier à la Cérémonie des Vœux, à 19h, complexe sportif A. Bigotte. Ouverture des portes à 18h15.

Les 23 et 24 janvier 2016

Tournoi de foot en salle

L'UASH vous attend au complexe Mimoun à l'occasion de son tournoi, de 9h à 18h.

Le 23 janvier 2016

Waterpolo

L'équipe N1 du SNH recevra Denain à 21h à la piscine municipale.

Le 24 janvier 2016

Volley masculin

L'équipe N2 du HVB recevra Vincennes à 15h, salle Maréchal.

Volley féminin

L'équipe N3 du VCH recevra Cysoing à 15h, au complexe sportif A. Bigotte.

Les 10 et 11

février 2016

Cession de graines

L'Association des amateurs de jardins des régions de Oignies / Hénin-Beaumont / Billy-Montigny organise deux sessions de graines : le 10 février, de 9h à 12h, salle Joliot Curie et le 11 février, de 9h à 12h, salle des fêtes.